



---

**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITÉ  
AU CONSEIL COMMUNAL**

---

**No 26-2025 – Séance du 26 août 2025**

**Agglomération Rivelac - Plan directeur intercommunal (PDI) – Tourisme (Les Pléiades)**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité souhaite informer le Conseil communal de l'état d'avancement du volet touristique du Plan directeur intercommunal (PDI) de l'Agglomération Rivelac, et plus particulièrement de son impact pour le secteur des Pléiades, situé sur le territoire communal.

**Contexte général**

Le tourisme est un moteur économique historique de la Riviera. Déjà bien structurée grâce à des acteurs comme PROMOVE (développement d'offres et infrastructures) et Montreux Vevey Tourisme (promotion), la région disposait de stratégies sectorielles fortes qu'il convenait de consolider par une vision territoriale cohérente. Le PDI-PA5 a ainsi formalisé cette démarche en intégrant une planification touristique territorialisée, développée avec les communes et les principaux partenaires touristiques.

**Les Pléiades : polarité régionale à usage touristique intensif**

Les Pléiades sont identifiées comme l'un des pôles touristiques majeurs de la montagne dans la région, aux côtés des Rochers-de-Naye et du Mont-Pèlerin. Ce périmètre fait l'objet d'une attention particulière pour favoriser un développement touristique quatre saisons, combinant activités hivernales douces (raquettes, ski de fond, luge) et offres estivales (randonnée, VTT, découverte de la nature).

**Accessibilité renforcée et mise en réseau des hauts**

La ligne ferroviaire Blonay – Les Pléiades (MOB/MVR) constitue un levier essentiel pour assurer une accessibilité durable. Le PDI prévoit de renforcer la desserte sur cette ligne à l'horizon 2035-2040, en vue de favoriser le report modal vers les transports publics.

En complément, un projet de nouvel itinéraire piéton panoramique reliant la ligne des Rochers-de-Naye à celle des Pléiades a été intégré dans les fiches de mesures du PDI. Cet axe de mobilité douce vise à renforcer l'attractivité des hauts de la Riviera tout en offrant une alternative respectueuse du cadre naturel.

### Développement qualitatif et complémentarité des offres

Les projets touristiques aux Pléiades s'inscrivent dans une stratégie de concentration et de complémentarité des polarités, dans une logique de "la bonne chose au bon endroit". Le site a vocation à accueillir des activités de loisirs nature, de découverte et d'éducation à l'environnement, en synergie avec l'offre événementielle et culturelle du bassin lacustre (Montreux Jazz Festival, Montreux Noël, Dolce Riviera, etc.).

### Enjeux de préservation et d'aménagement

La gestion des flux touristiques et la préservation des hameaux et paysages environnants constituent des priorités. Le PDI prévoit des mesures d'accompagnement pour encadrer le développement (signalétique, sentiers thématiques, équipements d'accueil légers) en étroite collaboration avec PROMOVE, la Commune et les exploitants de la ligne MVR.

L'objectif est de garantir un équilibre entre la valorisation touristique du site et la préservation de ses qualités naturelles et paysagères, dans le respect des attentes locales.

### Prochaines étapes

La stratégie touristique régionale élaborée dans le cadre du PDI est un cadre de référence évolutif. La Municipalité continuera d'y jouer un rôle actif afin d'assurer une cohérence entre les projets communaux et la vision intercommunale.

L'ensemble des documents relatifs au PDI-PA5 Rivelac est consultable sur le site internet de l'Agglomération ([www.agglorivelac.ch](http://www.agglorivelac.ch)).

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire adj.

J.-M. Guex

Blonay, le 19 août 2025

Délégation municipale : M. le Syndic

Copie : administration générale - bureau du Conseil communal